



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 24.08.2010 L'an deux mille dix et le trente août à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Présents :

Date d'affichage Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, M. KOWALCZYK, Mme BONNE, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents : Mr BOUDES (excusé), Mr RASKOPF, Mmes BORIES, CHAILLET (excusées), Mr GALINIÉ (excusé), Melle PORTAL (excusée), Mr DELBES (excusé), Mme RAHOU

Secrétaire : Monsieur Julien LE ROCH

N° 10/96

Objet de la délibération

Rapporteur : Maryse Bertrand

C.L.A.S.

Pour être en cohérence avec les actions de soutien à la parentalité, le Centre Social et Culturel a initié une action d'accompagnement à la scolarité. La structure a reçu l'habilitation C.L.A.S. (Comité Local d'Accompagnement à la Scolarité).

La Caisse d'Allocations Familiales du Tarn subventionne cette action. A cet effet, une convention sera établie entre la C.A.F. et le Centre Social et Culturel.

Adopté à l'unanimité

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

AUTORISE le Centre Social et Culturel à gérer l'action habilitée C.L.A.S.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 10 mars 2011
Jacques LASSERRE
Maire,